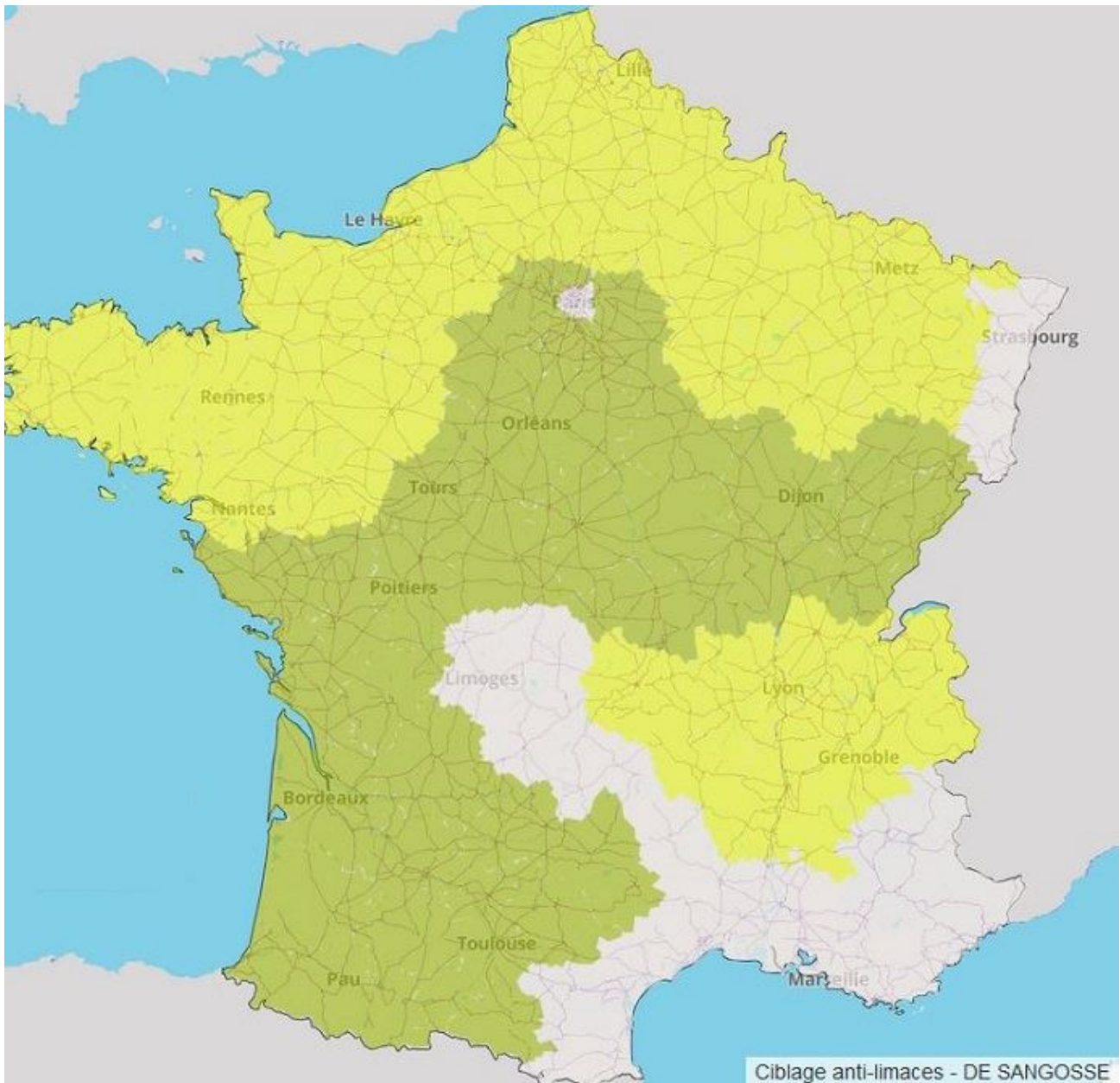


LIMACES

« Risque réduit à ce jour, mais qui peut se réactiver dès un passage pluvieux ».

© 09/10/2018 |  Sophie Guyomard •  Terre-net Média

Comme pour le colza, la pression limaces est faible pour le blé du fait du temps sec. Il convient toutefois de rester vigilant dès le retour de passages pluvieux.



Sur cette carte est représentée la pression limaces dans chaque région suite aux observations du réseau De Sangosse sur blé. En vert, la moyenne de limaces au m² est inférieure à 1 et en jaune, la moyenne est de 1 à 4 limaces/m². Cette carte est mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution du risque limaces. (©De Sangosse)

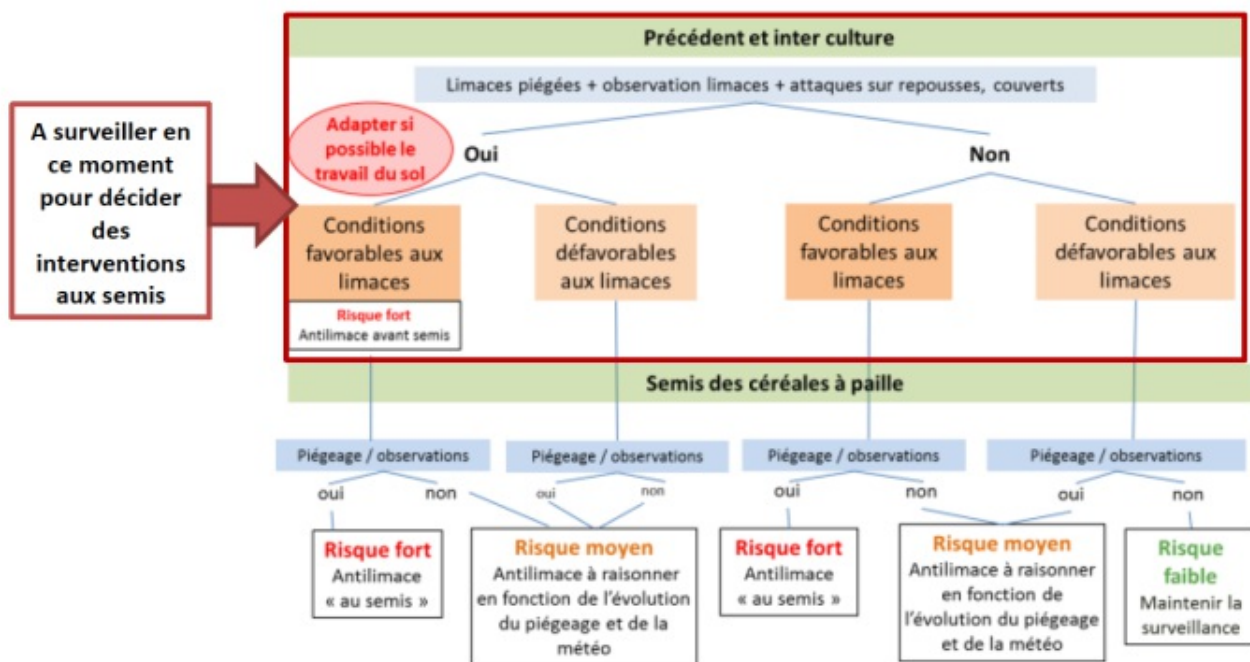
Les premiers semis de **blé** ont démarré dans le nord et l'est de la France depuis un peu plus d'une semaine. Pour le moment, le **risque limaces** est assez réduit avec le temps sec. Le nord de la France et la région Rhône-Alpes semblent plus concernées par ce risque avec une moyenne de 1 à 4 limaces/m² dans les parcelles observées, contre moins d'une limace/m² pour les autres régions.

Ce risque pourrait toutefois « **se réactiver dès un passage pluvieux** », précise la Chambre d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté dans son bulletin de santé du végétal (BSV). C'est pourquoi, il convient d'être vigilant.

L'observation est primordiale

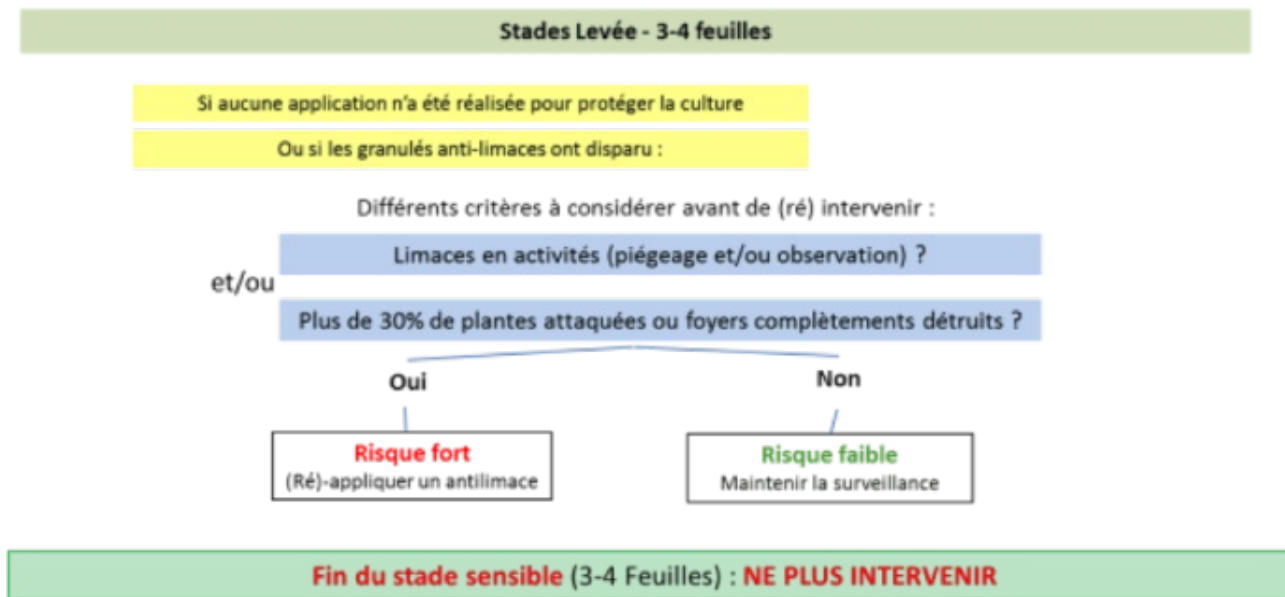
Des conditions favorables ou non aux limaces, l'évolution du piégeage et des conditions climatiques : tous ces facteurs constituent les éléments clés

nécessaires pour **raisonner une intervention** contre les limaces. Il est donc très important d'observer régulièrement ses parcelles pour lutter contre ces ravageurs.



Arbre de décision d'intervention contre les limaces au moment du semis (©Arvalis-Institut du végétal)

Le seuil de risque pour la culture de blé face aux limaces démarre dès la levée et s'étend jusqu'au stade 3-4 feuilles. Au-delà, le blé dispose « d'un **fort pouvoir de compensation**, il n'est plus nécessaire d'intervenir », précise Arvalis-Institut du végétal.



Arbre de décision d'intervention contre les limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles (©Arvalis-Institut du végétal)

Comment observer ?

Pour être dans les meilleures conditions possibles, Arvalis-Institut du végétal préconise d'**observer les parcelles** soit « à l'aube, lorsque le sol est totalement humide pour détecter des limaces en activités », soit « dans la journée, dans les parcelles avec un fort couvert ou recouvertes de chaumes, sous les mottes... ». **Attention aux traces d'activité des limaces** : « mucus au sol ou sur les plantes, morsures sur plantes, œufs ».

Le **piégeage** permet également d'identifier la pression limaces de vos parcelles. « Un piège constitue un abri qui maintient l'obscurité et un microclimat humide attirant les limaces à courte distance ».

Voici le protocole proposé par l'institut technique :

- « Disposer 4 pièges (minimum) de type Inra (0,25m x 0,25m) donnant une surface totale de piégeage de 1 m² ;
- les positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et à au moins 10 m de la bordure ;
- de préférence poser les pièges le soir après les avoir humidifiés à saturation et les relever le lendemain matin à la fraîche ;
- ne pas mettre de granulés anti-limaces sous les pièges ;
- déplacer les pièges de quelques mètres et les réhumidifier avant chaque nouvelle estimation. »

>>> Retrouvez toutes les prévisions météorologiques de vos parcelles en vous connectant sur : [Observatoire météo de Terrenet Média](#)

La carte est actualisée deux fois par semaine à partir des observations du réseau De Sangosse. Ces dernières sont réalisées par des agriculteurs bénévoles. Pour plus d'informations sur la pression limaces dans votre secteur, vous pouvez vous rendre sur [l'observatoire du site "ciblage anti-limaces" proposé par De Sangosse](#).